



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent
Livres de Règlements

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BÉCANCOUR
MUNICIPALITÉ DESCHAILLONS-SUR-SAINT-LAURENT

Règlement numéro 177-2021

Adoption du règlement

Règlement # 177-2021 modifiant le règlement sur les usages conditionnels # 103-2012

Considérant que le règlement sur les usages conditionnels de la municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent est en vigueur depuis le 28 juin 2012;

Considérant que, par application des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent peut amender ledit règlement;

Considérant que le conseil municipal entend modifier le règlement sur les usages conditionnels afin d'autoriser les commerces de produits agricoles sur la ferme de plein droit;

Considérant qu'un avis de motion a été donné le 7 septembre par M^{me} Nancy Tousignant;

Considérant qu'un avis public annonçant la période de consultation écrite a été publié dans le journal le 8 septembre 2021;

Considérant que la période de consultation écrite s'est déroulée du 27 septembre au 11 octobre;

En conséquence, il est proposé par M^{me} Chrystelle Balen et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent adopte le règlement # 177-2021 modifiant le règlement sur les usages conditionnels # 103-2012, et qu'il soit statué et décrété ce qui suit, à savoir :

Article 1

Modification de l'article 16

L'article 16 est modifié par l'abrogation du 1er paragraphe du 1er alinéa.

Article 2

Modification de l'article 19

L'article 19 est modifié par l'abrogation du 2e paragraphe du 1er alinéa.

Article 3

Modification de l'article 20

L'article 20 est modifié par l'abrogation du 5e paragraphe du 1er alinéa.

Article 4

Abrogation de l'article 44

L'article 44 est abrogé.

Article 5

Abrogation de l'article 49

L'article 49 est abrogé.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent
Livre de Règlements

Article 6

Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en force et en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées dans la Loi.

France Grimard
directrice générale et gref.-trésorière

Christian Baril,
maire

Avis de motion	2021-09-07
Présentation du projet + adoption premier projet de règlement	2021-09-07
Avis public consultation écrite	2021-09-08
Adoption second projet de règlement	2021-11-16
Avis public participation à un référendum	2021-11-17
Adoption du règlement	2021-12-07
Avis public – Recours commission municipale	2021-12-08
Certificat de conformité	2022-01-20
Avis public entrée en vigueur	2022-02-08